



**N.REF : JJG/CB**  
**DC N° 11.194**

**DECISION**

**Concernant le voyage en Hongrie  
du 23 mai au 27 mai 2011  
dans le cadre du projet COMENIUS  
(Ecole élémentaire Louis Bouchet)**

=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2010, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juin 2010 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Vu l'arrêté ASG N°10/0787 en date du 21 juin 2010 rendu exécutoire le 21 juin 2010, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Dans le cadre du projet COMENIUS 3 élèves de l'école élémentaire Louis Bouchet ainsi que 4 instituteurs les encadrant, doivent se rendre du 23 mai au 27 mai 2011 en Hongrie. La Ville de ROYAN s'est déjà acquittée des frais de transports auprès de l'Agence de voyage « Charente Voyages », pour un montant de 2 474,58 €.

- En ce qui concerne l'hébergement et la restauration ainsi que les dépenses courantes en lien avec ce déplacement, un budget prévisionnel a été transmis par Madame DANDOIS Sylvie, responsable du projet. Ce budget prévisionnel est estimé à 3 548 €. Une avance représentant 90% de la demande, soit 3 193 € peut être allouée à l'intéressée.

- Vu l'ordre de mission de l'Education Nationale au nom de Madame DANDOIS Sylvie,

- Vu le budget prévisionnel pour le séjour à Londres du 23 mai au 27 mai 2011.

- Vu la facture des billets de transports de « Charente Voyages »,

- Vu la fiche technique de gestion des subventions COMENIUS des établissements scolaires,

## **D E C I D E**

- De verser une avance sur frais de mission d'un montant de 3 193 € à Madame DANDOIS Sylvie, Directrice intérimaire de l'Ecole élémentaire Louis Bouchet (responsable du projet COMENIUS).

- D'imputer la dépense correspondante sur le budget communal 2011

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 18 mai 2011

Fait à ROYAN, le 13 mai 2011  
Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Bernard GIRAUD